



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 30 mars 2021

France relance : création de 161 logements universitaires pour les étudiants

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a signé jeudi 25 mars une convention visant à financer la transformation d'un bâtiment de bureaux en une résidence universitaire de **161 logements pour les étudiants**.

Cette réhabilitation vise à la fois **une rénovation énergétique du bâtiment, l'amélioration des conditions de vie et de logement et à répondre aux nouveaux besoins et usages des étudiants**. Ainsi un espace de *coworking* y sera créé. Idéalement situé à proximité immédiate du centre-ville ce projet permettra d'augmenter l'offre de logements étudiants dans un contexte local très tendu.

La convention portant sur l'attribution par l'État d'une subvention de **1 million d'euros** a été signée par Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, Dominique Froment, directrice du Crous de Toulouse-Occitanie et Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, en présence de Sophie Béjean, rectrice de la région académique Occitanie, et de Dominique Marchand, présidente du Crous.

Le projet d'un **montant global de 8,7 millions d'euros**, et pour lequel les travaux sont en cours, est financé de la manière suivante :

- État : 1 million d'euros de dotation dans le cadre du plan France Relance ;
- État et Conseil régional dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020 : 137 000 d'euros ;
- Crous : 1 million d'euros ;
- Crous de Toulouse-Occitanie : 400 000 d'euros ;
- Crous de Toulouse-Occitanie : 6 millions d'euros d'emprunt auprès de la Banque des Territoires.

Situés à proximité de l'Université Toulouse 1 Capitole, les anciens locaux de l'inspection académique de la Haute-Garonne construits en 1962, seront transformés en 161 logements avec un rez-de-chaussée proposant des services et espaces entièrement dédiés à la vie étudiante : foyer, équipements de coworking, salles de réunions, laverie, local à vélo, etc.

La structure du bâtiment sera conservée par les architectes retenus (Groupement Bourdarios/Almudever/Harter). Sa réhabilitation totale permettra, outre le changement de destination de procéder, à la mise aux normes en termes d'accessibilité et de sécurité incendie ainsi qu'à l'amélioration d'au moins 60 % des performances énergétiques.

« Je me réjouis d'engager aujourd'hui massivement l'État en faveur du logement social étudiant à Toulouse. La crise que nous vivons touche particulièrement les étudiants, il est indispensable d'investir afin de leur permettre de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions. De plus ce projet permet de réinvestir un bâtiment existant en créant un vrai lieu de vie étudiant au cœur de Toulouse. », Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

« Pour le Crous, le logement est un enjeu majeur puisqu'il constitue le premier poste de dépenses des étudiants. La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) obtenue pour la résidence de la réussite Duportal nous permet d'accélérer l'extension de notre offre de logement social étudiant en centre-ville, elle illustre l'engagement de l'État en faveur de la vie étudiante. Les financements obtenus dans le cadre du Plan de Relance de l'État sont pour le Crous, de véritables leviers pour répondre aux besoins des étudiants du 21^e siècle et leur proposer des résidences innovantes avec des logements et lieux de vie modernes et confortables. », Dominique Froment, directrice du Crous de Toulouse-Occitanie.

« La signature de cette convention est l'occasion de réaffirmer par la voix de tous ses signataires notre volonté d'accompagner nos jeunes vers la réussite, en leur proposant à la fois des conditions d'hébergement de bonne facture, ainsi qu'un accompagnement et un soutien renforcé dans leur vie de tous les jours. Il n'y a de meilleur investissement dans l'avenir que celui qui donne sa chance à notre jeunesse. », Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole.

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU

Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr

Crous de Toulouse-Occitanie

Hélène Franc
Responsable de la communication
Tél. 05 61 12 54 85 – 06 42 95 17 52
helene.franc@crous-toulouse.fr

Mairie de Toulouse

Stéphanie Arnaud
Attachée de presse
05 62 27 62 81
service.presse@mairie-toulouse.fr